



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 16 Décembre 2024 – 18H00

Date de convocation
Le 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L 2121-18 du CGCT) sous la présidence de David MULLER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, P. ROBERT, S. OUTIN, P. NOGUET, P. PERSUY, E. RENAULT, J. CONTENTIN, E. LAUSSINOTTE, LM. TILLIER, C. HELENNE, S. FALAISE, MA. ROUSSELOT, JM. KALAJDJIAN, E. LANDEAU, R. FABIUS, A. RENOUF, R. ANGOT, D. VAUTIER, A. PERCHEY, N. LENORMAND, JM. BERNAUS, D. SALZET.

ABSENTS EXCUSES : JC. GAUDE, T. PESCHARD.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

11 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LE RESEAU « PETITES CITES DE CARACTERE »

Vu la délibération en date du 25 mai 2018 du Conseil municipal autorisant Madame le Maire à solliciter l'adhésion de la commune à la marque « *Petites Cités de Caractère* »,

Vu le courrier des « *Petites Cités de Caractère* » de France en date du 04 novembre 2019, qui officialise l'homologation de la commune de Touques en tant « *Petite Cité de Caractère* » pour la période 2019-2024,

Vu la commission relative au renouvellement du label qui s'est tenue le 3 octobre 2024,

Considérant que pour représenter la commune et prendre part aux travaux du réseau territorial et de l'association nationale, il convient de bien vouloir maintenir la nomination de Mme Evelyne RENAULT comme représentante titulaire et de Madame Fabienne LOUIS comme suppléante,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le maintien des nominations de Evelyne RENAULT en tant que représentante titulaire et celle de Mme Fabienne LOUIS en tant que représentante suppléante auprès du réseau « *Petites Cités de Caractère* ».

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,

DAVID MULLER